

----- Message transféré de j.delangie@delangieavocats.com -----

Date : Fri, 25 Jun 2021 19:55:15 +0000

De : Julien Delangie <j.delangie@delangieavocats.com>

Objet : TR: R-4041-2018 Ph.2 - Frais autres que pour les travaux en Cour supérieure - Déclaration solennelle

À : "energie@mink.net" <energie@mink.net>

Déclaré solennellement devant moi le 25 juin 2021 à Montréal par visio-audio-conférence avec l'affiant, et en présence de la pièce jointe (demande de remboursement de frais), reçue par courriel:

Et je signe électroniquement par la présente

-- (s) Me Julien Delangie, avocat en exercice # 329410-2

---

Julien Delangie

AVOCAT | LAWYER

T: 514-277-6793

F: 514-277-4069

5159, boul. Saint-Laurent

Montréal (Québec) H2T 1R9

-----Message d'origine-----

De : energie@mink.net <energie@mink.net>

Envoyé : 25 juin 2021 15:50

À : Julien Delangie <j.delangie@delangieavocats.com>; energie@mink.net

Objet : R-4041-2018 Ph.2 - Frais autres que pour les travaux en Cour supérieure - Déclaration solennelle

AFFIDAVIT (DÉCLARATION SOLENNELLE)

Numéro de dossier : R-4041-2018 Phase 2. Frais autres que pour les travaux en Cour supérieure.

Nom de l'intervenant : Stratégies Énergétiques (S.É.).

Je soussigné, Dominique Neuman, avocat, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais (qui se trouve en pièce jointe au présent courriel) et j'ai une connaissance personnelle du dossier.
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier.
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants.
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Et je signe électroniquement par la présente en présence de l'avocat assermentateur, par visio-audio-conférence, et lui ayant transmis la pièce jointe par courriel :

-- (s) Dominique Neuman

----- Fin du message transféré -----